

ETUDES ET GUIDES PRATIQUES **ANTI BLANCHIMENT**

- La responsabilité pénale des entreprises
- CDB 08, nouvelle OBA-CFB & révision de la LBA
- Guide CDB 08

www.guidecdb.ch



Les Cahiers d'Academy & Finance

sous la direction scientifique de M^e Yvan Gillard

Cahier 1: La responsabilité pénale des entreprises

SOMMAIRE Responsabilité pénale de l'entreprise : état de la pratique
La responsabilité civile de l'entreprise pour ses propres infractions pénales
Les banques face à l'art. 102 CP

LES AUTEURS **Laurent Moreillon**, Docteur en droit, Professeur à la Faculté de droit de l'université de Lausanne, Doyen de la Faculté de Droit
Alain Macaluso, Docteur en droit, Chargé de cours à l'Université de Fribourg, Avocat associé, Poncet Turretini Amaudruz Neyroud & Associés, Genève
Yvan Gillard, Docteur en droit, Avocat au Barreau, Rusconi & Associés, Lausanne

76 pages, publié en septembre 2008; ISBN-13: 978-2-9700602-1-5; Prix TTC: 28.70 CHF

Cahier 2: CDB 08, nouvelle OBA-CFB & révision de la LBA

SOMMAIRE Convention de Diligence des Banques 2008: amélioration et flexibilisation
Sociétés de domicile et nouvelles obligations découlant de la CDB 08
La nouvelle ordonnance de la CFB sur le blanchiment d'argent (OBA-CFB)
Adaptations de la LBA dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations révisées du GAFI

LES AUTEURS **Lionel Aeschlimann & Kim Do Duc**, Avocats, Schellenberg Wittmer, Genève
Simona Mulinari, Senior Manager, PricewaterhouseCoopers, Genève
Yvan Gillard, Docteur en droit, Avocat au Barreau, Rusconi & Associés, Lausanne
Claude Maeder, Chief Compliance Officer, Banque Cantonale Vaudoise

114 pages, publié en mars 2009, ISBN-13: 978-2-9700602-2-2; Prix TTC: 35.85 CHF

Guide CDB 08

COMMENTAIRE ET JURISPRUDENCE

sous la direction scientifique de M^e Yan Gillard

SOMMAIRE

- > Le Guide CDB 08 a pour objet de fournir une aide pratique aux utilisateurs, qu'il s'agisse de spécialistes de la matière (juristes, compliance officers, auditeurs, collaborateurs des fichiers centraux, etc.) ou d'autres utilisateurs réguliers (employés de banque), voire occasionnels (avocats, autorités, etc.). Les dispositions de la Convention de Diligence des Banques 08, reprises dans le Guide, sont ainsi complétées, le cas échéant, par un commentaire et par un résumé de la casuistique développée par la Commission de surveillance CDB.
- > La partie commentaire apporte une aide à l'interprétation si nécessaire, fournit quelques compléments théoriques et, en certaines occasions, émet une appréciation critique des dispositions examinées. Elle fait parfois le lien entre les règles posées par la CDB et le cadre réglementaire plus large dans lequel celles-ci s'inscrivent (LBA, OBA 1 FINMA, art. 305ter CP ou recommandations du GAFI).
- > La partie casuistique comprend pour l'essentiel des résumés des décisions rendues par la Commission de surveillance CDB mais se réfère aussi aux décisions rendues par l'ex CFB et qui font allusion à la CDB.
- > Les annexes incluent notamment un tableau récapitulatif des évolutions subies par la CDB au travers de ses différentes versions concernant les règles de vérification de l'identité du cocontractant.

En définitive, les praticiens disposent ainsi d'un document de nature à répondre concrètement à certaines de leurs interrogations ou leur permettant d'orienter précisément leurs recherches.

LES AUTEURS

Yvan Gillard, Docteur en droit, Avocat au Barreau, Rusconi & Associés, Lausanne. M. Yvan Gillard a exercé diverses fonctions dans la magistrature avant de se spécialiser dans le domaine bancaire, ce qui l'a notamment amené à oeuvrer au sein de la Commission fédérale des banques avant de se tourner vers le secteur privé. Il a dirigé le réseau compliance du Credit Suisse Private Banking et le Département Compliance de la BCV.

Marina Ikonomidi Blasius, Senior compliance officer auprès, du Credit Suisse. Master en droit, ancienne conseillère auprès du Département juridique de la BCV.

180 pages; publié en avril 2009; ISBN-13 : 978-2-9700602-3-9; Prix TTC : 49.50 CHF

www.guidecdb.ch

La Convention de diligence des banques, au travers de sa version publiée en 2008, est une des pièces maîtresses de la lutte contre le blanchiment d'argent. Dépassant ce cadre, elle régit l'activité quotidienne des banques et l'assurance d'une application conforme des règles ainsi posées demeure un souci permanent au sein des établissements assujettis. Dans cette optique, le site www.guidecdb.ch a pour vocation de fournir une aide pratique aux utilisateurs, qu'il s'agisse de spécialistes de la matière (juristes, compliance officers, auditeurs, collaborateurs des fichiers centraux, etc.) ou d'autres utilisateurs réguliers (employés de banque), voire occasionnels (avocats, autorités, etc.). Le site www.guidecdb.ch vous donne accès à des textes officiels et à des commentaires, vous informe des publications et des formations relatives à la CDB 08.

BULLETIN DE COMMANDE

Renseignements et commandes

par tél: +41 (0)22 849 01 11

par fax: +41 (0)22 849 01 10

par e-mail: info@academyfinance.ch

par courrier: Academy & Finance SA,

16, rue Maunoir CP 6069

CH-1211 Genève 6

Facturation et paiement

Dès réception de votre commande, vous recevrez une facture. **Votre commande doit être garantie par un numéro de carte de crédit.** Le paiement doit être effectué par virement avant la livraison des livres. Si le paiement n'est pas reçu par virement dix jours après l'envoi de la facture, nous effectuerons le paiement par carte de crédit. **En cas de paiement par carte de crédit, la facture totale sera majorée de 4 % correspondant aux frais de commissions.**

Nombre
d'exemplaires

_____ **Cahier 1: La responsabilité pénale des entreprises** Prix TTC: 28.70 CHF

_____ **Cahier 2: CDB 08, nouvelle OBA-CFB & révision de la LBA** Prix TTC: 35.85 CHF

_____ **Guide CDB 08** Prix TTC: 49.50 CHF

Frais d'envoi

Les frais d'envoi sont calculés par rapport au montant total de la commande. Suisse 5 % (minimum 6,15 CHF TTC).

Pour plus de confort, commandez par téléphone au +41 (0)22 849 01 11

Nom et prénom

Fonction.....

Société.....

Adresse

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

Je souhaite payer par: Virement bancaire Carte de crédit (+4% de frais)

Mastercard VISA AMEX Carte professionnelle Carte personnelle

N° de carte: _____ / _____ / _____ / _____ Date d'expiration: ____ / ____

Nom du détenteur de la carte

Adresse du détenteur de la carte AMEX

Date Signature